

OU L'ANTIPOLLUTION RENCONTRE LA PAUVRETE

Silvia Sigal

Quelles sont les relations entre pauvreté et pollution ? Silvia Sigal, 30 ans, chargée de recherches au Centre International de Recherches sur l'Économie et le Développement analyse ici le problème dans deux angles :

— *pollution des pauvres, c'est-à-dire l'ensemble des formes par lesquelles la pollution affecte les populations pauvres, incapables de se défendre à cause du sous-développement des forces productives..*

— *pollution par les pauvres, c'est-à-dire les différents effets destructifs de la pauvreté sur l'environnement...*

La pollution est-elle l'apanage exclusif des sociétés riches ? Son devenir ignore-t-il celui de la misère ? Au cours des années 70, cette thèse a été courante dans certains pays du Tiers Monde, qui voyaient dans la prise de conscience de l'environnement un obstacle au développement. Elle avait également cours dans certains milieux syndicaux, qui craignaient que les politiques de gestion de l'environnement n'amènent un freinage de la croissance, et donc de l'emploi.

Le grand mérite du colloque de Founex, (1) puis de la Conférence de Stockholm en 1972 a été de montrer le manque de fondement de ces jugements et d'indiquer, en particulier, qu'à condition de bien définir les stratégies de développement, il est tout à fait possible d'harmoniser la croissance économique et le développement social avec une gestion rationnelle des ressources du milieu. En outre, la protection de l'environnement, au sens strict du terme, (travaux de récupération des sols, reboisement, aménagements hydrauliques, travaux d'assainissement, isolation thermique des maisons), etc... peut constituer une source importante d'emplois et, par là, de redistribution du revenu.

Loin d'être un problème qui concerne seulement les riches, la pollution affecte les masses pauvres d'une façon très souvent plus importante que les riches, car ceux-ci ont la possibilité de fuir les conséquences de la pollution. S'il est évidemment illusoire de parler de la qualité de la vie sans éliminer la misère, il n'en reste pas moins que la protection de l'environnement est un des fronts de la lutte contre la pauvreté.

Nous tenterons ici de clarifier et d'illustrer les interactions entre les deux problèmes mentionnés dans son titre ; notre présentation suivra quatre niveaux, dont la distinction aura une valeur purement indicative.

Pauvreté et dégradation de l'environnement naturel

A cause du manque de ressources à leur disposition, les populations pauvres les surutilisent ; la conséquence en est une érosion croissante des sols, la destruction des forêts, une utilisation peu rationnelle de l'eau, etc...

La pression démographique est, sans doute, un facteur fondamental dans ce processus. Malgré les taux élevés d'urbanisation, la population rurale croît au rythme de 2 %

par an approximativement. Erik P. Eckholm présente une mise au point des impacts de la croissance démographique sur l'environnement. Il souligne, tout de même, que « les principales victimes de ces tendances sont les pauvres du monde qui, à la recherche de nourriture et de combustible, sont souvent forcés, par des circonstances et des institutions hors de leur contrôle, d'être les agents de leur propre détresse » (2).

En fait, la pression démographique se combine avec des facteurs d'ordre politique et social : les pauvres se reproduisent - ils ont des taux de natalités plus élevés ; en même temps, ils sont insérés dans un ordre économique qui reproduit la pauvreté.

On peut donc constater, partout dans le Tiers Monde, une détérioration de la productivité des sols dont la cause principale est la nécessité de les surutiliser et d'étendre les cultures à des zones marginales. Ceci est dû à l'effet combiné de la pression démographique et des régimes fonciers, en particulier l'occupation des terres les plus fertiles par des minorités de propriétaires riches (souvent des étrangers ou les gouvernements eux-mêmes), orientés vers des plantations destinées à l'exportation. Partout dans le Tiers Monde, l'histoire montre que les paysans qui produisent pour leur propre subsistance ont été expulsés des zones les plus riches en ressources.

La pauvreté dégrade les ressources naturelles et les pauvres sont exposés à un milieu naturel dégradé. Un premier grand volet concerne la dégradation des ressources à cause d'une utilisation intensive - agriculture « minière » - des sols et l'extension des cultures à des zones marginales ou à des zones qui constituent un maillon important de l'équilibre écologique.

Il est difficile d'évaluer quantitativement le degré d'érosion des sols pour l'ensemble des pays du Tiers Monde. Les données sur le processus de désertification peuvent fournir une indication : des recherches estiment qu'environ 560 000 km² de terres bonnes pour l'agriculture ou pour l'élevage intensif ont été ajoutées au Sahara au cours des cinquante dernières années, tout au long de sa frontière sud. Un rapport estime que 6,7 % du total de 43 % des terres arides ou très arides de la planète sont des déserts faits par l'homme (3).

Ceci est la conséquence d'une pluralité de facteurs : culture sur des sols non appro-

priés, pollution et mauvaise utilisation des eaux, surutilisation des terrains de pâturages, etc.

Du Népal à l'Inde et au Bangladesh, les pauvres polluent les pauvres. La gestion des écorégions qui font partie de plusieurs Etats-Nations nécessite une coopération internationale aussi nécessaire que difficile.

— Un deuxième aspect important à retenir est celui des formes d'érosion par rupture des cycles biologiques, ruptures qui répondent, dans beaucoup de cas, aux besoins de survie des pauvres.

L'utilisation de la bouse de vaches comme combustible, conséquence de la rareté du bois et de la pression démographique, en est un exemple. Le cas est signalé dans plusieurs pays, mais les chiffres sont impressionnants pour l'Inde : « entre 300 et 400 millions de tonnes de bouse humide - qui se réduisent à 68 et 80 millions quand elles sont séchées - sont brûlées en Inde annuellement comme combustible, retirant au sol des fertilisants indispensables » (4). Encore une indication sur le manque de rationalité d'un système qui dépense des fortunes en engrais chimiques au lieu de prendre des mesures qui pourraient satisfaire les besoins des populations et limiter en même temps une détérioration durable et coûteuse de la productivité des sols.

Une autre réponse, face à la rareté en bois combustible, avec des conséquences similaires quant à la productivité des terres est l'utilisation - c'est le cas observé au Nigéria - des résidus des récoltes qui étaient traditionnellement laissés sur le terrain et contribuaient à l'enrichissement des sols et à la limitation de l'érosion. Le raccourcissement du temps des jachères montre une autre forme de destruction entraînée par la pauvreté. Au Sahel, les terres étaient traditionnellement laissées en jachère pendant 10 ou 15 ans pour qu'elles puissent récupérer leur fertilité. Aujourd'hui, le temps est réduit à 3 ans et parfois moins. Au Pérou, on a observé le même processus.

Erosion culturelle : le savoir paysan disparaît

Nous touchons ici un vieux débat : la résistance au changement, attribuée longtemps à la mentalité traditionnelle paysanne. Il ne s'agit pas de condamner d'une façon indiscriminée toutes les pratiques traditionnelles ; il faut reconnaître qu'elles répondaient à des conditions écono-

miques et démographiques différentes, mais aussi à une connaissance des spécificités écologiques du milieu. Dans les efforts de modernisation, il faut donc procéder à une réhabilitation sélective de ces pratiques et arrêter l'important phénomène d'érosion culturelle, c'est-à-dire l'oubli progressif du savoir séculaire concernant les rapports entre l'homme et la nature.

On admet de plus en plus que les refus de l'innovation et, dans notre thème, les refus de mesures de protection de l'environnement sont dus à une rationalité parcellaire axée sur la rareté des ressources dans des contextes où, aux risques naturels, s'ajoutent ceux d'un marché dont les mécanismes échappent au contrôle paysan. « L'opposition consciente du paysan aux cultures présentées comme plus efficaces et rémunératrices s'explique parce qu'elles impliquent de passer par le marché pour satisfaire les besoins immédiats. Le marché ne représente pas pour le paysan une possibilité de gains mais une occasion d'être exploité : il est naturel et rationnel qu'il refuse de se mettre complètement à sa merci ». (5)

Signalons d'abord les effets de la pénétration d'une logique individualiste poussée par les conditions de rareté. Ainsi, par exemple, l'introduction de points d'eau publics, sans que soit menée une politique ferme d'utilisation, a changé totalement le régime d'accès aux pâturages environnants (le point d'eau étant ouvert à tout le monde, n'importe qui peut faire paître ses animaux aux alentours), cas signalé au Niger, mais qui peut être généralisé. (6) On a abouti aux résultats inverses de ceux recherchés : surcharge, dégradation progressive du couvert végétal, amaigrissement des animaux en fin de saison sèche à la suite de longues marches à la recherche des pâturages de plus en plus éloignés, car il y a une forte concentration de troupeaux dans les pâturages environnants disponibles.

Deuxièmement, les régimes fonciers, cause majeure de la pauvreté paysanne, empêchent aussi une utilisation prudente de l'environnement. Le cas des différentes formes de fermage est un exemple connu : l'insécurité de tenure de la terre et, plus encore la nécessité de partager le produit avec les propriétaires, poussent les paysans à une exploitation intensive des terres et rendent irrationnel tout effort pour limiter les cultures ou pour aménager les pratiques avec une vision à long terme.

En effet, tant qu'on ne met pas en question les rapports sociaux qui produisent la pauvreté, toute proposition d'une action directe sur les paysans aboutit rapidement au dilemme de base : ce qui est essentiel pour la survie de la société est en contradiction avec ce qui est essentiel pour la survie de l'individu. Or, ce dilemme se pose tant que l'on ne met pas en question les rapports sociaux qui produisent la pauvreté. Les efforts pour protéger l'environnement dans des conditions d'inégalité rencontrent ainsi, souvent, de fortes résistances de la part des populations. Eckholm cite l'exemple des paysans éthiopiens qui ont saboté un plan de reforestation, en plantant exprès les arbres la racine en l'air, pour exprimer leur refus de protéger les intérêts des féodaux ; Huizer cite deux cas d'action violente dans le passé : celui des paysans du Mbogoro et la rébellion Hoza en Uzambara (Tanzanie), face à l'obligation d'effectuer des travaux de consolidation des terres pour protéger la couche fertile, mesures prises par les pouvoirs coloniaux (7).

Enfin, et ceci est l'un des héritages les plus lourds des régimes coloniaux, dans plusieurs régions d'Afrique, la protection de l'environnement a été vue comme synonyme d'oppression, au moment de l'indépendance, suite aux mesures préalablement imposées par les métropoles.

Le problème se pose aujourd'hui d'une façon pressante, et la solution est loin d'être simple. La pauvreté pollue, elle dégrade l'environnement ; mais dans des conditions de forte inégalité, il est impossible d'établir une gestion des ressources (protection, utilisation restreinte, etc...) qui ne concerne que des interdictions (8).

Il est possible d'envisager une réduction de l'utilisation des voitures dans les pays riches ; il n'est pas raisonnable de réduire la pollution par la pauvreté quand la population est à la limite de la survie.

Les pauvres, victimes et agents de la pollution :

Les établissements humains dépourvus des services élémentaires à cause du manque et de la mauvaise distribution des ressources constituent l'un des exemples les plus évidents de pollution par et de la pauvreté. Plus que dans les exemples précédents, la rareté des services en constitue le maillon fondamental.

Dans le rapport de Founex, on affirmait : « ... les problèmes de l'environnement dans les pays en développement sont essentiellement différents de ceux des pays développés. Il s'agit de problèmes qui reflètent la pauvreté et le manque de développement de ces sociétés. Ce sont des problèmes en d'autres mots, de pauvreté rurale et urbaine. Dans les villes comme dans les campagnes, le manque de conditions satisfaisantes en matière d'eau, logements, hygiène du milieu et nutrition, les problèmes de maladie, nutrition et les désastres naturels mettent en danger non pas seulement la « qualité de la vie » mais « la vie elle-même ».

Nous reviendrons plus tard sur le sens précis à donner au terme « manque de développement » comme source fondamentale de la pauvreté. Rappelons maintenant quelques données de base en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, l'hygiène du milieu et le logement.

Une étude récente, présentée à la 29^{me} Assemblée de l'OMS, en avril 1976, donne les chiffres suivants en ce qui concerne l'accès à l'eau. Pour l'ensemble des pays en voie de développement (Chine exclue), le pourcentage de la population totale desservie est passé - entre 1970 et 1975 - de 50 % à 57 % pour la population urbaine et de 15 % à 20 % pour la population rurale (9).

Adler-Karlsson fait, à ce sujet, les calculs suivants : à supposer que les nations considérées par les données de l'OMS contiennent 1 900 millions d'habitants et que 700 millions habitent les zones urbaines, les données indiquent qu'aujourd'hui approximativement 300 millions de personnes dans les zones urbaines n'ont pas accès à l'eau potable et que 960 millions dans les zones rurales n'ont pas un accès raisonnable à des sources d'eau communales. D'une manière ou d'une autre, environ 1 260 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau d'une façon raisonnable (10).

Est-il nécessaire de rappeler l'effet sur la santé des mauvaises conditions sanitaires et du mauvais logement ? On les a souvent mises en avant comme facteur fondamental des taux de morbidité et mortalité. La pénurie d'eau saine et l'absence de mesures d'assainissement s'accompagnent d'une fréquence plus grande des maladies transmissibles, en particulier des affections

(*) Cette expression résume la double réalité : les pauvres sont la principale victime de la pollution et l'un des agents de cette pollution.

diarrhéiques. Il en résulte une forte mortalité. Le groupe des infections gastro-intestinales - choléra, entérites, salmonelloses, dysenterie et parasitose intestinales - dues à des mesures insuffisantes d'assainissement est à l'origine d'une forte proportion des maladies transmissibles dans le monde. Dans certaines régions, le type de logement peut effectivement favoriser la prolifération de certains vecteurs de maladies, tels que le ratome, agent de la propagation de la maladie de Chagas en Amérique Centrale et du Sud, les moustiques porteurs de paludisme, ou les rats capables de transmettre la peste, le typhus, la jaunisse et d'autres maladies. Le surpeuplement des habitations peut contribuer à la propagation des infections transmises par l'air.

En même temps, on observe que de grands projets d'aménagement, dont le but explicite est de remédier, en partie, aux problèmes de la pauvreté, sont mal conçus et constituent une autre cause de pollution dont les pauvres sont les premières victimes. Ainsi le développement de la schistosomiase a cru très fortement après la construction du barrage d'Assouan, en Egypte. La schistosomiase provoque de graves troubles débilitants chroniques et peut atteindre 50 % ou plus de la population locale. La création de lacs artificiels sans tenir compte des dangers éventuels pour la santé provoque l'extension de l'onchocose ou cécité des rivières ; de même, la croissance de la maladie du sommeil après la construction du barrage de Kariba, en Zambie. Du même ordre sont les pollutions dues à l'utilisation massive du DDT pour l'éradication des grandes endémies.

Au manque de ressources s'ajoute ainsi une utilisation peu rationnelle des ressources existantes pour résoudre des carences.

La situation des établissements urbains est encore pire que celle des zones rurales : le « mal-développement » des forces productives limite gravement l'infrastructure d'assainissement du milieu et la qualité des logements. Ces facteurs sont augmentés par la combinaison avec la congestion urbaine et la proximité des industries polluantes - particulièrement fortes pour les zones pauvres -. Le logement urbain dépend plus de l'environnement fait par l'homme que de l'environnement naturel. Les matériaux ne sont pas disponibles, à l'exception des restes d'autres processus de construction. Il faut payer pour l'eau, ainsi que pour l'élimination des déchets solides et liquides. La densité démographique contribue à la transmission des maladies. Le bruit, la saleté, les maladies sont transmises rapidement à cause de l'entassement foncier (II).

En fait, la distribution spatiale urbaine expose les pauvres à trois facteurs de pollution majeurs...

« La pollution industrielle : une « injustice de classe »

Les terrains situés à proximité des industries les plus polluantes sont ceux que revendiquent le moins les spéculateurs fonciers et c'est là que peuvent s'entasser, près des usines, ceux qui n'ont pas les moyens de se loger ailleurs. Le Dr Lacoste (12) cite l'exemple de Lyallpur, le « Manchester pakistanais », où ces effets sont particulièrement dramatiques. Dans les quartiers inondés par les eaux nocives que rejettent les usines textiles voisines, l'eau potable devient un bien rare qu'il faut payer cher.

En Suède, la non-pollution industrielle fait

déjà partie des conditions de travail revendiquées par les travailleurs ; après plusieurs cas d'identification d'empoisonnement de l'environnement qui affectait les ouvriers, ceux-ci ont le droit de cesser l'activité d'une entreprise quand ils estiment qu'elle est nuisible pour l'environnement.

Ce qui amène M.O. Palme à affirmer que « la pollution présente un danger plus grave et plus sournois que les ravages causés sur l'environnement : elle accentue les disparités et crée une « injustice de classe » supplémentaire. Ce sont, en effet, toujours les plus démunis qui en subissent les effets les plus graves » (13).

Nous reviendrons plus loin sur les effets indirects de pollution dus aux inégalités. Ici, il suffit de rappeler l'exemple majeur de la pollution de l'air comme conséquence de la prolifération des voitures : 60 % de la pollution de l'air dans la ville de Mexico est due aux automobiles, qui sont la propriété (fréquemment 2 ou 3 par famille) de moins de 1 % de la population.

L'inégalité devant la pollution urbaine tient aussi à un autre fait : les classes privilégiées ont seules les moyens d'échapper à la pollution et à la détérioration du milieu urbain.

Ceci peut prendre la forme extrême illustrée par les USA, c'est à dire le transfert des couches aisées vers les banlieues protégées, laissant les villes devenir un vaste dépôt de pauvreté. La ségrégation à l'intérieur des villes a été la forme classique de préservation sociale des classes dominantes et les « beaux quartiers » ne sont pas un phénomène nouveau ; elle devient aujourd'hui un moyen de fuir les risques croissants du milieu urbain. Enfin, en Europe, la possibilité de posséder des résidences secondaires constitue une dernière façon de se donner un milieu non pollué, dans les cas où le mode d'organisation de l'espace urbain maintient encore la ville comme l'habitat des privilégiés, les couches démunies étant expulsées vers les banlieues (cas de la Région Parisienne).

Pollution et hyper-urbanisation

La pauvreté constitue, simultanément, une cause de pollution quand les équipements sont rares : contamination de l'eau, migration des germes pathogènes, pollution aérienne, congestion, etc... sont des causes majeures de dégradation du milieu urbain.

La pollution de la pauvreté en milieu urbain est intimement liée à ce qu'on a convenu d'appeler l'hyperurbanisation dans le Tiers Monde. Les chiffres sont connus, ainsi que les causes principales : pression démographique et détérioration des conditions de vie à la campagne ; aux migrations internes s'ajoute la croissance démographique dans les villes mêmes.

Malgré des taux de croissance économique relativement élevés dans plusieurs pays du Tiers Monde, la proportion des familles qui s'entassent dans des conditions au-dessous d'un niveau minimal d'équipement ne cesse de s'accroître. Des chiffres relativement récents illustrent la détérioration progressive des milieux urbains.

La proportion de la population vivant dans des habitats précaires ou infra humains est de 90 % à Addis Abeba et de 61 % à Accra, 67 % à Calcutta, 60 % à Ankara, 50 % à Recife, 60 % à Bogota, 46 % dans la ville de Mexico et 42 % à Caracas.

La spéculation foncière dans les villes constitue ainsi une cause directe de pollution pour les populations pauvres, forcées à

se localiser dans les zones les plus malsaines qui présentent le moins de valeur marchande : fonds de vallées inondables, bordures de marécages, dépôts d'ordures municipales, etc...

Le cas de l'eau

Le sous-équipement en matière d'eau potable permet de voir en détail quelques-uns des mécanismes sociaux de la pollution de la pauvreté. Le problème peut être posé encore sous un autre angle : les habitants des taudis utilisent l'eau impure parce que l'eau pure des bornes-fontaines est chère. Et il y a bien une relation entre le coût de l'eau et son utilisation. En 1966, la Tanzanie a supprimé toutes les charges sur l'eau courante : son utilisation a doublé l'année suivante (14).

On peut donc conclure que dans les établissements humains, surtout urbains, les pauvres sont les victimes par excellence des pollutions dont les riches sont les agents principaux, à travers leur style de consommation qui monopolise les ressources à leur profit, et détermine les conditions de vie des pauvres exposés à un milieu dégradé.

L'environnement social

L'inclusion de la sphère sociale dans la conception élargie de l'environnement, tout en étant partiellement une métaphore, permet de montrer que la liaison pollution/pauvreté est aussi présente dans les pays riches.

La pauvreté n'est pas seulement le manque des éléments essentiels à la survie, c'est à dire qu'elle n'est pas mesurable exclusivement en termes de revenu par tête. La pauvreté est aussi un concept relatif : être pauvre au sein d'une société riche constitue un facteur de désorganisation de la personnalité et du milieu social peut être plus importante que là où la pauvreté est généralisée. En fait, le concept de marginalité, tellement en vogue pour caractériser les masses sous-employées dans les pays du Tiers Monde, trouve son sens véritable là où les pauvres constituent une minorité.

Aujourd'hui les nations riches prennent conscience de l'existence d'importantes poches de pauvreté ; contrairement à ce qui se passait dans les sociétés pré-industrielles, la pauvreté est considérée comme une violation des normes sociales qui nous permettent de définir un niveau de vie souhaitable. Ainsi la pauvreté apparaît-elle tout à la fois comme un danger et un scandale (15).

Les études sur la concentration des pauvres dans certains quartiers voire même des villes entières - le révèle. L'anomie, la « culture de la pauvreté », la désintégration des relations sociales de base, sont des formes fondamentales de pollution de et par la pauvreté. Une étude de 18 grandes zones métropolitaines américaines montre que le taux des suicides dans les grandes villes est largement supérieur à celui des banlieues, dans certains cas presque le double ; le taux de drogués connus a augmenté, pour l'ensemble des villes étudiées, à un rythme de 12 % par an de 1964 à 1968 (16).

Il est difficile de chiffrer la perte due au manque de solidarité et à l'aliénation croissante mais elles sont pourtant deux éléments importants pour désigner l'érosion du tissu social et ils permettent de considérer le problème de la pauvreté aussi bien dans les pays développés que dans les pays pauvres.

Dans les pays du Tiers-Monde, l'aliénation par rapport aux centres de décision se double de la dégradation d'une ressource

non renouvelable spéciale : le savoir traditionnel en ce qui concerne les rapports entre l'homme et la nature, ainsi que les formes de solidarité héritées.

Nous ne voulons pas idéaliser le passé, mais il est certain que les différentes cultures ont développé, au cours des siècles, des formes propres qui représentent un potentiel précieux pour une stratégie alternative qui doit reposer sur le respect du pluralisme culturel et sur des modes d'activité adaptés à la spécificité de l'environnement.

Or, la pauvreté pousse, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, à abandonner des pratiques traditionnelles respectueuses des équilibres écologiques, et détruit, en particulier au cours des exodes massifs vers les villes, le réservoir de solida-

autour de propositions alternatives vers un ordre plus égalitaire et capable d'assurer emploi, nourriture et logement pour tous.

Pauvreté et dégradation bio-psychologique de l'individu

Malnutrition, insuffisance des services sanitaires et mauvaise hygiène du milieu détruisent les ressources humaines par excellence : le corps et le cerveau. La dégradation de ces ressources constitue, sans doute, le risque principal de destruction par la pauvreté dans la plupart des pays du Tiers-Monde.

Il nous semble inutile de rappeler ici les chiffres, connus, sur la disparité des taux de morbidité et mortalité entre pays riches et Tiers-Monde, en particulier en Afrique et en Asie du Sud-Est. Par contre, il nous faut



rité qui est une pièce maîtresse d'une véritable « self reliance ». Les masses pauvres dans les pays du Tiers-Monde se trouvent ainsi confrontées avec le pire des deux mondes : l'usure du potentiel culturel et social traditionnel d'une part, et de l'autre l'exposition aux nouvelles formes d'aliénation politique et sociale.

La pauvreté sous sa forme majeure - vulnérabilité et insécurité -, dégrade les moyens mêmes de créer des formes de conscience et d'organisation qui permettraient de l'éliminer. La diffusion de valeurs de consommation et l'exercice de la répression sont deux formes de « pollution » par les riches, deux formes de dégradation d'un potentiel essentiel de ressources (lui, espérons-le, renouvelable) : la capacité de s'organiser

On dégrade aussi par pauvreté : les sols du Tiers Monde sont sur-utilisés

souligner ici que le problème de la santé au Tiers-Monde relève davantage des conditions de l'environnement que des insuffisances en matière de services médicaux.

Il faut une réorientation vers une action préventive, car au Tiers-Monde la majorité des populations ne sont pas malades principalement parce qu'elles n'ont pas reçu une ration « occidentale » d'attention médicale spécialisée et de médicaments modernes, mais parce qu'elles sont mal nourries et vivent dans des conditions insalubres.

Il faut reconnaître ici le rôle d'avant-garde joué par l'OMS pendant les dernières

années dans cette redéfinition : elle prône une « révolution sociale dans le domaine de la santé publique qui doit être centrée sur la promotion de la santé et non pas sur la promotion des services de santé » (18).

En contrepartie, le PNUE est appelé à prendre une place très importante dans le domaine de la santé, dans la mesure où les problèmes de l'environnement sont convenablement reconnus comme des problèmes avant tout sanitaires.

Or une approche intégrée de cette sorte implique la mise en cause de l'ensemble des facteurs qui déterminent les carences en nutrition, en habitat, etc... c'est-à-dire la modification d'une distribution fortement inégalitaire des ressources et des revenus et d'un mode de croissance imitatif. L'approche « médicale » aux problèmes de santé est, en fait, le refus implicite d'une considération critique de la structure socio-politique des sociétés sous-développées.

Vers un mode de développement « alternatif » ?

Le grand défi consiste, aujourd'hui, à identifier un éventail de solutions qui relient les micro-projets et les problèmes majeurs d'un nouvel ordre national et international. Sans cela, la lutte contre la pauvreté risque de devenir un cliché de plus, incapable de sortir de la double impasse des déclarations générales sur la nécessité de réformes globales et la mise en place de projets locaux condamnés à l'avance à cause de la pression des forces sociales dominantes.

Nous pensons que le rôle du PNUE dans la définition de cette nouvelle perspective, applicable aussi bien aux pays développés qu'au Tiers-Monde, est fondamental. Plus encore, il nous paraît avoir illustré deux faits : premièrement que toute politique sur l'environnement dans les pays pauvres

dépend d'une solution simultanée du problème de la pauvreté, car celle-ci est responsable de la dégradation des ressources fondamentales ; deuxièmement, que toute lutte contre la pauvreté passe par une amélioration des conditions de l'environnement, comme le montre clairement le passage à une nouvelle conception sur les problèmes de la santé. Les solutions durables au problème passent par la recherche de styles de développement alternatifs, ce qui veut dire que la pauvreté ne peut être éliminée que par la création d'un nouvel ordre, national et international, qui repose sur une plus grande équité, une solution durable qui dépende de la capacité du pouvoir politique à réaliser des réformes structurelles qui affectent le mode de production et de distribution de ressources ainsi qu'une nouvelle approche à l'environnement comme potentiel de ressources.

Ce qui est remis en cause, c'est tout un mode de développement, et plus particulièrement de répartition de la richesse. Sur le plan national, bien entendu, mais aussi sur le plan international. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la qualité de la vie, objectif de toute stratégie de développement, est un concept qui comprend la satisfaction des besoins matériels de base tout en les dépassant. L'homme doit se passer, tant que la misère existe dans le monde, du luxe ; mais il aspire, à juste titre, à quelque chose de plus (22) que les moyens de survie biologique et la société doit lui fournir les moyens de réaliser sa personnalité.

S.S.

Bibliographie : voir p. 61

Les pauvres « pollués » : de 60 à 90 % de bidonvilles « infra-humains » en Asie et en Amérique Latine.

